

convenant le mieux à leurs besoins nationaux et aux conditions futures. On a reconnu l'importance d'examiner l'avenir de l'Alliance lors de la réunion de La Haye où les ministres intéressés ont eu leur premier échange de vues à ce sujet. Lors de cette récente réunion, j'ai exprimé l'opinion que le Conseil permanent devrait d'abord étudier l'état actuel de l'Alliance, ainsi que les objectifs et principes communément acceptés par l'OTAN. Cette proposition est clairement exprimée dans le quatrième alinéa du communiqué, et j'en suis heureux.

Nous estimons que l'unité de l'Alliance est le mieux servie en ayant le plus grand recours possible aux services de consultation dont dispose l'OTAN. C'est dans cette optique, comme je viens de le mentionner, que nous avons recommandé fortement un examen continu et complet de l'état de l'Alliance et de ses fins.

A ma connaissance, jamais discussion n'a été plus approfondie à ces réunions. Nous n'avons pas évité les problèmes de l'Alliance, même la question d'inclure les propositions des États-Unis et de la Grande-Bretagne visant des mesures de défense multilatérales. Nous avons entendu et accueilli avec joie des assurances formelles de confiance et de collaboration mutuelles fondées sur la reconnaissance unanime du fait qu'au moins aussi longtemps qu'une Europe divisée est menacée d'agression, une Alliance s'impose.

L'OTAN a survécu à des crises successives; je m'empresse d'ajouter que je n'y ai constaté aucun état de crise, mais plutôt une constatation saine des problèmes troublants de la scène internationale et un désir de les prendre bien en main.

J'ai eu, avec le ministre des Affaires étrangères de la France, des entretiens dans le cadre d'une série de consultations ministérielles entre le Canada et la France qui ont débuté en janvier dernier lorsque le premier ministre et moi avons rendu visite au général de Gaulle et aux membres du gouvernement français. Le 13 décembre, j'ai eu une longue conversation à ce sujet avec M. Couve de Murville, au Quai d'Orsay. Le ministre des Affaires étrangères de la France et moi-même avons échangé des idées sur un certain nombre de questions concernant l'OTAN et examiné plusieurs sujets d'intérêt courant pour nos deux pays, y compris la défense.

Finalement, le 14 décembre, j'ai profité de l'occasion pour participer à l'ouverture du nouveau consulat général du Canada à Bordeaux. Cela marque une autre étape significative dans l'extension rapide des relations entre la France et le Canada.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Je désire tout d'abord dire au ministre qu'il a présenté un état général à

la Chambre, mais qu'il n'a pas traité de certaines questions qu'il aurait dû exposer, me semble-t-il.

Il est évident que les députés de cette Chambre approuvent la nécessité de maintenir l'Alliance de l'OTAN. L'honorable ministre a dit que l'Alliance de l'OTAN ne s'affaiblit pas. Ce ne sont pas les renseignements que tous les journaux nous transmettent chaque jour, de même que la radio et les autres modes d'information. Au cours des derniers mois, selon ces sources, il appert que les liens au sein de l'OTAN se désagrègent.

Je croyais que cette réunion aurait conclu à un accord plus général en ce qui concerne les mesures essentielles au maintien et à l'appui de l'OTAN. Une Alliance de nature défensive s'affaiblit toujours lorsque diminue le danger. Au cours de la dernière année, la menace posée par l'Union soviétique s'est amoindrie, dans l'opinion publique, et les liens qui unissent les nations de l'OTAN ont tendance à s'affaiblir.

Le ministre a avisé la Chambre que le Canada recevra aujourd'hui une invitation du secrétaire général à contribuer à une autre période de maintien de la paix de trois mois à Chypre et il a informé la Chambre que le gouvernement accepterait cette requête. J'aimerais avoir entendu le ministre indiquer à la Chambre et au pays ses instances au sujet de l'injustice qu'il y a à faire retomber sur le Canada toutes les dépenses de la contribution canadienne à la force de paix. Pourquoi le Canada devrait-il avoir à payer tous les frais d'une force qui s'acquitte d'une tâche internationale? Nous avons souvent parlé de ce problème. Apparemment, toutefois, le ministre ne s'en est pas occupé ou il n'a pas saisi les pays de l'OTAN de la nécessité d'équilibrer raisonnablement les sacrifices imposés aux diverses nations en vue de la préservation de la force des Nations Unies et de son maintien.

En ce qui concerne la force nucléaire de dissuasion, le ministre ne nous a fourni aucun renseignement, ou presque pas. Je puis comprendre les difficultés qu'il éprouve car la politique du gouvernement actuel à cet égard a été incertaine et vacillante. Au cours des 19 derniers mois, nous avons pu constater à maintes reprises que les membres du gouvernement actuel ont oublié ou, du moins, n'ont pas tenté de réaliser les idées qu'ils avaient exprimées au sujet d'une force nucléaire de dissuasion et d'autres problèmes du même genre, lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Les journaux ont rapporté une déclaration du ministre ayant trait à l'attitude du Canada